



## Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

### Procès-verbal de la réunion tenue le 15 février 2021 Par Visioconférence

*Procès-verbal adopté le 15 mars 2021*

#### 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

M. Christian Slachetka, président, ouvre la séance à 19 h. M<sup>me</sup> Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire du comité, assure la prise de notes.

#### **PRÉSENCES**

##### ***Parents :***

Andrée Martin	X
Annie Despins	X
Annie Lachapelle	X
Christian Slachetka	X
Cindy Harvey	X
Josée Lachance	<i>Abs. annoncée</i>
Julie Bernier	X
Karine Charbonneau	X
Mélie Laurier-Crompt	<i>Abs. annoncée</i>
Marie-Hélène Gagnon	<i>Absente</i>
Nathalie Chiasson	X
Priscillia Laplante	X

##### ***Représentante de la Direction générale***

Isabelle Cloutier	X
-------------------	---

##### ***Personnes-ressources***

Jean-François Lebeau, DGA	X
Carole Allard	
Julianne Dugas	

##### ***Aussi présentes***

M<sup>me</sup> Karine Beaulieu, conseillère pédagogique

M<sup>e</sup> Josiane Landry, avocate et coordonnatrice des affaires juridiques du CSSMI

M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry, substitut parent 2020-2021

##### ***Représentante du personnel de soutien***

Chantal Gémus	X
---------------	---

##### ***Représentant(e) du personnel professionnel***

Jean-François Pinard	X
ou Mahaut Sermonard	

##### ***Représentante des enseignants du primaire***

Claudia Veilleux	X
------------------	---

##### ***Représentante des enseignants du secondaire***

Panagiota Lianos	X
------------------	---

##### ***Représentante des directions d'écoles***

Isabelle Gonthier	X
-------------------	---

##### ***Représentants des organismes extérieurs***

Le Boulier : Annick Charron	<i>Absentes</i>
ou <u>Amélie Lavigne</u>	

Le Florès : Lysanne Petitjean	<i>Absentes</i>
ou Marilou Dion	

PANDA : André Gosselin	X
------------------------	---

#### 2. Questions du public

Aucune intervention.

### 3. Adoption de l'ordre du jour

#### CCSEHDAA – 210215 – 838

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annie Despins d'adopter l'ordre du jour déposé avec ajout en 10.1 tout en laissant le point « Varia » ouvert :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2021 et suivi
5. Réponse à la collecte d'information sur les OOPC 2022-2023
6. Nouvelles de l'adaptation scolaire
  - 6.1 FGJ-03
  - 6.2 Chien Mira en classe
7. Suivi du budget de fonctionnement du comité
8. Sous-comités et rapports :
  - 8.1 Retour sur la semaine de la différence 2020-2021
  - 8.2 Retour sur le Forum PEHDAA du 6 février 2021
  - 8.3 Retour sur l'assemblée du comité de parents du 11 février 2021
9. Informations diverses :
  - 9.1 Correspondance
  - 9.2 Colloque et formations
  - 9.3 Bonne nouvelle!
10. Varia :
  - 10.1 Ratio des classes spécialisées
11. Levée de l'assemblée

*Adopté à l'unanimité*

### 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2021

#### CCSEHDAA – 210215 – 839

Il est proposé par M. André Gosselin d'adopter le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2021 tel que déposé.

*Adopté à l'unanimité*

#### *Suivi :*

Réponse de M<sup>me</sup> Isabelle Guay (DOST) en lien avec le questionnaire relatif à la référence aux conventions collectives :

*Nous parlons de la convention collective pour faire le lien avec la capacité d'accueil de nos écoles. Dans le milieu des années 2000, nous avons plus d'élèves et moins d'écoles. Depuis ce temps, nous pensons qu'il est nécessaire de faire le pont entre ces deux concepts puisque les capacités d'accueil sont évidemment tributaires du nombre d'élèves que l'on peut placer dans chacune des classes. Nous comprenons que c'est implicite et que ce n'était pas obligatoire de l'écrire, mais il s'agit d'une précision pour aider à la compréhension.*

### 5. Réponse à la collecte d'information sur les OOPC 2022-2023

#### CCSEHDAA – 210215 – 840

Il est proposé par M. Christian Slachetka de faire parvenir la grille-réponse de la collecte d'information sur les OOPC 2022-2023 à la direction du service des ressources financières du CSSMI avec la mention « Aucun commentaire émis ».

*Adopté à l'unanimité*

### 6. Nouvelles de l'adaptation scolaire

M<sup>me</sup> Isabelle Cloutier nous informe de l'outil « Une bouteille à la mer », qui est le résultat du travail que des professionnels de notre région ont développé en collaboration avec l'université de Montréal et qui sera ensuite disponible à tous les élèves francophones.

### 6.1 *FGJ-03*

Le document sur *la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (FGJ-03) a été envoyé à tous. La politique est en vigueur depuis le 26 juin 2002 et fut modifiée le 25 mai 2020.

Un des mandats du CCSEHDAA étant de faire la révision de cette politique, M<sup>me</sup> Cloutier propose aux membres du comité, qui sont de tout horizon, de faire une lecture commune de celle-ci pour vérifier si elle est toujours adéquate pour les élèves. Le travail devrait se faire au cours des prochains mois pour transmettre ensuite son avis au comité d'engagement vers la réussite qui viendra moduler les pratiques.

Démarche proposée :

- Que tous prennent connaissance de la politique avant la prochaine réunion du comité.
- Lire ensemble ce que contient la politique en se demandant ce qui est le plus important.
- Identifier quelles sections seraient à analyser et l'ordre dans lequel elles le seraient.
- Se donner une intention de rédaction d'avis; sous quel angle voudrait-on émettre un avis?
- L'analyse pourrait se faire avec l'aide de conseillers pédagogiques.

### 6.2 *Chien Mira en classe*

Avec M<sup>me</sup> Karine Beaulieu, conseillère pédagogique, et M<sup>e</sup> Josiane Landry, avocate et coordonnatrice aux affaires juridiques du CSSMI.

M<sup>e</sup> Josiane Landry présente, appuyée par un document Powerpoint, les étapes du processus pour la présence d'un chien d'accompagnement dans une école du CSSMI.

Il y a 2 catégories de chiens d'accompagnement acceptés en classe :

- Chien-moyen de pallier à un handicap : obligation légale – accompagnement de la DSACC – appuyé par la charte des droits.

Le parent de l'élève nécessitant un chien d'accompagnement doit s'adresser à la direction de l'école qui l'informerait des documents qu'il lui sera nécessaire de fournir.

Le chien est au travail et tous les élèves doivent être sensibilisés au fait qu'il est là pour un enfant particulier. L'élève est responsable de son chien et doit être en mesure de s'en occuper et de pallier à ses besoins tout au long de la journée. C'est la raison pour laquelle des enfants d'âge primaire n'amènent pas leur chien à l'école, car ils ne sont pas en âge de gérer les situations qui pourraient survenir.

Pour un cas d'allergie dans une classe, l'élève peut être amené à changer de groupe où il n'y a pas d'allergie.

- Chien-soutien en classe : aucune obligation légale – décision décentralisée de la direction de l'école – n'est pas appuyée par la charte des droits.

Un animal de soutien affectif est souvent l'initiative d'un enseignant, dans un but de zoothérapie. Aucun élève ne pourrait amener son propre animal de soutien affectif.

Le document PPT sera transmis aux membres du comité.

D'autres compagnies que Mira fournissent des chiens d'assistance, mais la qualité est très inégale et ces entreprises ne peuvent pas nécessairement répondre aux exigences demandées par le CSSMI; l'encadrement par la compagnie est très important lors de la présence d'un chien d'assistance en classe.

Le CSS ne tient pas de statistiques sur le sujet, mais il y a moins de 10 dossiers par an traités par la DSACC.

## **7. *Suivi du budget de fonctionnement du comité***

M<sup>me</sup> Annie Lachapelle nous informe que tout va bien et que le solde prévu au budget serait de ± 1 000 \$.

## **8. *Sous-comités et rapports :***

### **8.1 *Semaine de la différence 2020-2021***

M<sup>me</sup> Andrée Martin nous informe que :

- Des enseignants ont expérimenté le visionnement du conte d'Éric Michaud avec des élèves. On rappelle que le conte pourra être utilisé à tout autre moment, car il appartient maintenant au comité.
- À l'école secondaire des Patriotes, les élèves ont annoncé la semaine de la différence.
- Nous n'avons pas encore reçu le rapport de connexion ZOOM de la conférence de J.F Latendresse sur la persévérance, mais il y avait 50 personnes inscrites. On suggère une invitation plus visuelle pour une autre année.
- La journée « jaune » a été soulignée dans plusieurs écoles.
- La semaine de la différence n'a pas été diffusée spécifiquement à l'école virtuelle.
- À l'école Alpha, une éducatrice a envoyé le lien à l'équipe-école et les enseignants ont fait d'autres activités en sus de celles proposées.
- Le but de cette année était vraiment de ne pas oublier la semaine de la différence au CSSMI.

### **8.2 *Retour sur le Forum des PEHDAA du 6 février 2021***

M. Christian Slachetka rapporte les éléments traités au cours du Forum organisé par la Fédération des comités de parents du Québec. Les documents seront envoyés aux membres du comité :

- En avant-midi, les participants au Forum étaient inclus au Conseil général :
  - D'Égide Roy, sommité en éducation, a présenté son Top 5 des pratiques favorisant la réussite des jeunes.
  - Travail en atelier pour identifier des actions que les parents, les CÉ et les CP peuvent prendre rapidement pour favoriser la réussite.
  - Présentation de Parents.Québec et de l'École ouverte (MEES)
- En après-midi, au Forum des PEHDAA :
  - Présentation sur la transition secondaire /collégial
  - Atelier sur le fonctionnement des CCSEHDAA

- Christian Slachetka fut réélu par le Forum pour représenter les parents des EHDAA au Conseil général.

### 8.3 *Retour sur l'assemblée du comité de parents du CSSMI du 11 février 2021*

M<sup>me</sup> Cindy Harvey nous informe qu'à l'assemblée du 11 février dernier :

- M<sup>me</sup> Nathalie Denny, directrice générale adjointe, a répondu aux questions qui avaient été soumises à la Direction générale.
- Formation d'un comité ad hoc pour répondre à la collecte d'information sur les OOPC
- Présentation de la FCPQ sur la mission, les valeurs, la structure et les actions de la FCPQ. M<sup>mes</sup> Marie-Hélène Talon et Annie Goudreau explique la planification stratégique et présente les vidéos de l'équipe des communications. Elles énoncent les avancées (réalisations) de la FCPQ, dont le portail Parents.Quebec qui a été monté en collaboration avec EPCA (English Parents Committee Association) et le ministère de l'Éducation. Elle parle aussi de l'École ouverte, sur le portail du ministère de l'Éducation : <https://ecoleouverte.ca/fr/parents>
- Elles annoncent que le congrès annuel aura lieu les 25, 26 et 27 mai 2021 et sera virtuel.

## 9. *Informations diverses :*

### 9.1 *Correspondance*

La liste de la correspondance reçue entre le 18 janvier et le 15 février 2021 fut envoyée à tous.

### 9.2 *Colloque et formations*

- **PANDA Thérèse-De Blainville et des Laurentides** : webinaire 22 février 2021, 19 h, avec Linda Walker, coach en TDA/H pour adulte : *Le déficit d'attention au travail*. Inscription requise : <https://pandatdb.com/nos-conferences>
- **Institut TA** : 46<sup>e</sup> congrès annuel les 24, 25 et 26 mars 2021, avec rediffusion des conférences jusqu'au 5 avril 2021 (plus de 120 conférences web) [46e Congrès annuel de l'Institut des troubles d'apprentissage \(institutta.com\)](https://www.institutta.com) (350 \$/pers.)
- Les formations virtuelles de la **FCPQ** : Il reste plusieurs places achetées par le comité de parents. Inscription requise auprès du comité de parents.

### 9.3 *Bonne nouvelle!*

Dans le cadre des journées de la persévérance, Laurent Duvernay-Tardif a offert aux écoles une interaction web et plusieurs élèves s'y sont inscrits.

## 10. *Varia*

### 10.1 *Ratio des classes spécialisées*

Sur quels critères le CSS se base-t-il pour déterminer un ratio plus grand pour les classes DM au secondaire (14) que les classes CSP (8) ou langage (12)?

*Rép. : Les ratios sont régis par les conventions collectives. Ce sont donc des ratios conventionnés partout au Québec.*

Les membres du comité demandent alors que le CSS tente de ne jamais remplir les classes spécialisées à leur pleine capacité.

Quel est le maximum d'élèves qui peuvent être intégrés en classes ordinaires?

*Rép. : Il faut respecter les ratios des classes ordinaires en tenant compte de la pondération. Il n'y a pas de pondération dans les classes spécialisées, seulement pour les élèves intégrés en classes ordinaires. Et le nombre de plans d'intervention n'est pas considéré pour l'intégration des élèves HDAA en classe ordinaire*

## **11. Levée de l'assemblée**

### **CCSEHDAA – 210215 – 841**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annie Despins de lever la séance à 20 h 42.

*Adopté à l'unanimité*



---

Christian Slachetka, président

---

Isabelle Cloutier, directrice DSFGJ